



Association Départementale
Information Jeunesse
des Côtes d'Armor

Charte de prêt de matériel

Dans le cadre de la coordination et de l'animation du réseau infos jeunes sur les Côtes-d'Armor. L'ADIJ mais à disposition un "KIT STAND INFOS JEUNES".

Ce Kit est à disposition du réseau IJ Costarmoricaïns sur trois sites :

- LANNION
- SAINT BRIEUC
- LAMBALLE

Le kit est composé :	Stand parapluie x1	Tablette numérique x1
	Carte bâchée x1	Porte document x1
	Roll Up x1	Chariot x1
	Chargeur x1	

Est fournie aussi un guide de bon utilisation du matériel avec un inventaire.

L'emprunteur s'engage à vérifier au montage et démontage la bon constitution du matériel emprunté.

L'emprunteur s'engage à restituer le matériel emprunté, dans son intégralité et dans l'état où il lui a été prêté.

En cas de dégradation, de vol ou de perte totale ou partielle du matériel emprunté, l'emprunteur s'engage à rembourser le matériel manquant ou dégradé.

Dans l'un ou l'autre de ces cas, il s'engage à prévenir la coordinatrice.

L'emprunteur dégage l'ADIJ22 de toute responsabilité quant aux conséquences de l'usage qu'elle fera du matériel emprunté.

Fais à :

Le :

Signature :